
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2010

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

À une séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2009, à 20 h, à l'emplacement habituel des réunions du conseil de Ville, étaient présents :

Monsieur Marcel Corriveau, maire
Monsieur Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Monsieur Denis Lapointe, conseiller, district numéro 2
Madame Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
Madame Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
Monsieur Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
Monsieur Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Le greffier atteste que plus de 42 personnes sont présentes dans la salle le 20 décembre 2010.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du budget 2011
- 3- Approbation du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013
- 4- Période de questions des citoyens
- 5- Période d'intervention des membres du conseil
- 6- Clôture de la séance



1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION N^o RVSAD-2010-3811, point n^o 1, séance extraordinaire (budget) du 20 décembre 2010
RÉFÉRENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE l'ordre du jour de la séance spéciale (budget) du 20 décembre 2010 soit accepté tel que présenté;

QUE constat unanime soit fait que la présente réunion est convoquée conformément à la Loi sur les cités et villes et aux usages acceptés.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



2- ADOPTION DU BUDGET 2011

RÉSOLUTION N^o RVSAD-2010-3812, point n^o 2, séance extraordinaire (budget) du 20 décembre 2010
RÉFÉRENCE :

CONSIDÉRANT la présentation audiovisuelle des modalités du budget 2011 par les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT la présentation par le Maire du budget du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour l'année 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De l'adoption du budget 2011 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures en la manière présentée dans le sommaire administratif qui fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



3- APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

RÉSOLUTION N° RVSAD-2010-3813, point n° 3, séance extraordinaire (budget) du 20 décembre 2010

RÉFÉRENCE :

CONSIDÉRANT la présentation audiovisuelle des modalités du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 (P.T.I.) par les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT la présentation par le Maire du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 (P.T.I.) du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Lapointe, conseiller, district numéro 2

APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2011-2012-2013 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures en la manière présentée dans le sommaire administratif qui fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



4- PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS RELATIVE AUX POINTS PRÉCITÉS EXCLUSIVEMENT

Point n° 4, séance extraordinaire (budget) du 20 décembre 2010



5- PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Point n° 5, séance extraordinaire (budget) du 20 décembre 2010



6- CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION N° RVSAD-2010-3814, point n° 6, séance extraordinaire (budget) du 20 décembre 2010

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De clôturer la séance spéciale concernant le budget de ce 20^e jour de décembre 2010 à 21 h 10 et de remercier tous les intervenants pour leur collaboration.

Adopté à l'unanimité par les élus votants

Marcel Corriveau, maire

M^e Jean-Pierre Roy, directeur général et greffier